

## Fiche qualité de l'enquête Fiche qualité de l'enquête sur les consommations d'énergie dans l'industrie (EACEI) en 2010

Carte d'identité de l'enquête	
<b>Nom</b>	Enquête sur les consommations d'énergie dans l'industrie, hors industrie agro-alimentaire (IAA)
<b>Année de l'enquête</b>	Les données de l'enquête sont relatives à l'année 2010.
<b>Périodicité</b>	Enquête annuelle
<b>Service enquêteur</b>	Insee - Direction des Statistiques d'Entreprises (DSE) pour l'enquête 2010

Caractéristiques techniques	
<b>Champ statistique couvert</b>	<p>Le champ de l'enquête réalisée à l'Insee couvre les établissements d'une partie de l'industrie extractive, et de l'industrie manufacturière (hors industrie agro-alimentaire et scieries). Ce sont les activités définies par les codes NAF rév. 2 suivants : 07, 08, 09.9 et 13 à 33 (sauf, 16.10A, 16.10B, 19.10Z, 19.20Z, 20.13A, 24.46Z) et 38.3. Excepté pour le 20.11Z (gros consommateur d'énergie), le seuil en terme d'effectifs est fixé à 20 employés (à défaut salariés) en moyenne sur l'année (10 employés pour le 20.11Z). Seuls les établissements ayant une activité de production sont retenus dans le champ.</p> <p>L'enquête sur le champ de l'industrie agro-alimentaire (IAA) et des scieries est réalisée par le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.</p> <p>Cette fiche qualité ne concerne que l'enquête réalisée par l'Insee.</p>
<b>Champ géographique</b>	France (y compris Dom)
<b>Unité statistique enquêtée</b>	Établissement
<b>Taille de la population de référence</b>	19 715
<b>Taille de l'échantillon</b>	11 000
<b>Nombre d'entreprises ayant fait l'objet d'un test de questionnaire</b>	19 avant le passage au comité du label en 2001. Le questionnaire ayant peu varié, pas de tests depuis pour cette enquête annuelle.
<b>Caractère obligatoire ou non-obligatoire</b>	Obligatoire

<b>Caractéristiques techniques (suite)</b>	
<b>Mode de collecte</b>	Collecte par internet. Envoi d'une lettre indiquant une mise à disposition d'un formulaire sur internet, mais réponse possible par questionnaire papier sur demande.
<b>Comité d'utilisateurs des résultats de l'enquête</b>	avec utilisateurs externes <input checked="" type="checkbox"/> sans utilisateurs externes <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

<b>Dates-clés du lancement à la publication des résultats</b>	
<b>Première réunion de lancement</b>	Comité de concertation de l'enquête 2010 : 24/09/2010.
<b>Avis d'opportunité favorable du conseil national de l'information statistique (CNIS)</b>	21 juillet 2006
<b>Réunion du comité de label du CNIS</b>	4 décembre 2006
<b>Lancement de la collecte</b>	4 janvier 2011
<b>Fin du travail des gestionnaires</b>	5 mai 2011
<b>Retour d'information aux entreprises</b>	Avec le lancement de l'enquête 2011
<b>Première publication sur résultats définitifs</b>	Septembre 2011 sur le champ de l'Insee, janvier 2012 sur le champ commun Insee et SSP.

<b>Échantillon enquêté</b>	
<b>Méthode d'échantillonnage</b>	<p>Sondage aléatoire simple stratifié. Font partie de l'échantillon :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• tous les établissements employant 20 employés ou plus dans les secteurs où la consommation d'énergie est la plus élevée (23.32Z, 23.51Z et 23.52Z) ;</li> <li>• tous les établissements de 10 employés ou plus du secteur de la fabrication de gaz industriels (20.11Z) ;</li> <li>• tous les établissements qui emploient 250 employés ou plus ;</li> <li>• par sondage, les établissements de 20 à 249 salariés des secteurs les moins consommateurs. Les strates de sondage sont définies en croisant l'activité codifiée en NTE (niveau de travail spécifique de l'EACEI : soit la division, soit le groupe, soit la classe de la NAF rev 2) avec la tranche de taille de l'établissement (20 à 49 employés, 50 à 99 employés, 100 à 249 employés).</li> </ul>
<b>Nombre de variables cible pour la diffusion des résultats (ou pour les études)</b>	47

<b>Échantillon enquêté (suite)</b>	
<b>Liste des variables cibles pour la diffusion des résultats (ou pour les études)</b>	16 variables de quantités achetées d'énergie 11 variables valeur d'achats 6 variables diverses (autoproduction d'électricité, type de tarif...) 14 variables de stocks.
<b>Nombre de sous-populations de diffusion</b>	4
<b>Liste des sous-populations de diffusion</b>	Division de la NAF rev. 2 Tranche de taille (20-49 ; 50-99 ; 100-249 ; 250-499 ; 500-999 ; 1000-1999 ; 2000 ou plus) Région NCE (nomenclature d'activité spécifique à l'énergie)
<b>Part de la population des strates enquêtées exhaustivement dans l'ensemble des unités de l'échantillon</b>	31,2 %
<b>Taux de sondage</b>	55,8 %

<b>Indicateurs liés à la production</b>													
<b>Y-a-t-il des relances ?</b>	Oui												
<b>Si oui, de quel type et combien ?</b>	Une première relance à tous les non-répondants, une deuxième relance ciblée, et deux courriers pour la procédure précontentieuse par courrier.												
<b>Nombre d'unités de l'échantillon initial</b>	10 998												
<b>Nombre de retour</b>	9 587												
<b>Nombre de « hors champ » (y compris les unités disparues) dans les retours</b>	1 146												
<b>Nombre d'entrées dans le champ</b>	148												
<b>Nombre de questionnaires utilisables</b>	8 441												
<b>Taux de réponse à l'enquête</b>	85,7 %												
<b>Taux de réponse pour chaque variable cible sur la population des répondants</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th><b>Variables cibles</b></th> <th><b>Taux de réponse</b></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Quantités achetées</td> <td>97,1 %</td> </tr> <tr> <td>Valeur d'achat</td> <td>96,4 %</td> </tr> <tr> <td>Type de Tarif</td> <td>81,2 %</td> </tr> <tr> <td>Autres variables Électricité</td> <td>97,1 %</td> </tr> <tr> <td>Stock</td> <td>98,6 %</td> </tr> </tbody> </table> <p>Lecture : Sur l'ensemble du champ de l'enquête, le taux de non-réponse partielle pour les quantités achetées est de 2,9%. La quantité achetée (par exemple) est considérée comme manquante dès lors qu'une autre variable concernant la même énergie est renseignée.</p>	<b>Variables cibles</b>	<b>Taux de réponse</b>	Quantités achetées	97,1 %	Valeur d'achat	96,4 %	Type de Tarif	81,2 %	Autres variables Électricité	97,1 %	Stock	98,6 %
<b>Variables cibles</b>	<b>Taux de réponse</b>												
Quantités achetées	97,1 %												
Valeur d'achat	96,4 %												
Type de Tarif	81,2 %												
Autres variables Électricité	97,1 %												
Stock	98,6 %												

<b>Indicateurs liés à la production (suite)</b>	
<b>Traitement de la non-réponse</b>	<p><b>Traitement des non-réponses partielles et des erreurs :</b> La non-réponse partielle est corrigée en utilisant des méthodes basées sur des moyennes par strates.</p> <p><b>Traitement des non-réponses totales :</b> Deux méthodes sont utilisées pour traiter les non-réponses totales. Pour les établissements dont on possède une réponse N-1 valide, on va utiliser cette réponse pour estimer la réponse N. Les quantités de l'année N seront déduites par affectation de coefficients d'évolution aux quantités de l'année N-1. Pour les autres établissements, la méthode utilisée pour traiter la non-réponse totale est le hot deck, i.e. on renseigne les données des questionnaires non retournés (les dupliqués) par celles de questionnaires correctement remplis (les dupliquants) pris au hasard dans la même strate.</p>
<b>Procédures d'estimation</b>	Les établissements entrant dans le champ de l'enquête entre le tirage de l'échantillon et l'obtention des résultats sont pris en compte par repondération.

## Indicateurs de précision

Coefficient de variation, exprimé en pourcentage, pour les estimations de chaque variable cible, et pour les divisions de la Naf rév.2.

	Global	Médiane
<b>Consommation totale en TEP *</b>	0,5	1,7
<b>Facture d'achat totale</b>	0,5	1,6
<b>Ensemble des quantités en tep *</b>		3,2
<b>Ensemble des achats</b>		3,4
<b>Quantité en TEP :</b>		
Electricité	0,6	1,5
Vapeur	1,4	2,4
Gaz naturel de réseau	1,4	2,9
Autres gaz de réseau	1,8	15,8
Houille	0,4	2,9
Lignite-charbon pauvre	4,0	1,1
Coke de houille	1,6	2,2
Coke de pétrole	3,5	6,1
Butane propane	2,6	5,0
Fioul lourd	3,5	2,6
Fioul domestique	1,0	4,7
Autres produits pétroliers	4,0	2,4
Liqueur noire	1,3	30,3
Bois et sous produits de bois	1,4	5,2
Combustibles spéciaux renouvelables	3,1	4,0
Combustibles spéciaux non renouvelables	3,9	1,9
<b>Valeur d'achat :</b>		
Electricité	0,5	1,6
Vapeur	1,3	2,0
Gaz naturel de réseau	1,2	3,1
Autres gaz de réseau	2,1	16,3
Houille	0,3	1,5
Lignite-charbon pauvre	3,1	1,0
Coke de houille	1,3	2,1
Coke de pétrole	2,7	4,8
Butane propane	2,2	5,9
Fioul lourd	3,2	3,8
Fioul domestique	6,9	5,4

Note de lecture : le coefficient de variation est le rapport entre l'écart-type de l'estimation et la valeur de cette estimation. L'écart-type de l'estimation qu'on peut déduire de ce coefficient, en le multipliant donc par la valeur de l'estimation, est utilisé pour produire des intervalles de confiance (en général, on produit un intervalle « à 95 % » en reportant de part et d'autre de la valeur de l'estimation deux fois la valeur de l'écart-type).

Plus la valeur du coefficient de variation est faible, plus l'estimation est précise.

50 % des divisions dans le champ de l'EACEI ont un coefficient de variation pour la variable consommation totale inférieur à 1,7 %. Le coefficient de variation de la consommation totale d'énergie de l'industrie est de 0,5 %.

Diffusion	
<b>L'enquête fait-elle l'objet d'une procédure d'archivage ?</b>	Oui
<b>Existe-t-il une documentation pour la diffusion ?</b>	aucune documentation <input type="checkbox"/> une documentation simple <input checked="" type="checkbox"/> un dictionnaire de données complet <input checked="" type="checkbox"/> une documentation à usage externe <input checked="" type="checkbox"/>
<b>Nombre de publications, par type</b>	<p>➤ type « Infos Rapides » -----</p> <p>➤ type « 4 Pages » (Insee Première, le 4 pages des statistiques industrielles ou équivalent) } A venir</p> <p>➤ type CD-Rom, « Insee-Résultats », Minitel, web - Insee-résultats sur le Web (insee.fr)</p> <p>➤ articles, études - Bilan énergétique de la France (SOeS).</p>